PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE
Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Christèle CROZIER, Maire.
Date de la convocation du conseil municipal : 22 septembre 2026
Présents : Christèle CROZIER, Jean-Louis LACROIX, Christelle DIAZ, Roland CHANTRE, Valérie SALIGNAT, Bruno GOURDOL, Christelle MEGE, Eric MONOURY, Anne-Stéphanie BESSON-GUIGNOT, Delphine MONTLOUP, Jean-Vincent VILLON, Laurent BRALY, Emilie ALBALADEJO, Damien RAFFIN.
Absent excusé : Olivier PIECHON
Secrétaire de séance : Christelle DIAZ

Le procès-verbal du conseil municipal du 31 août est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Didier DUCROS, Capitaine de la caserne des pompiers de Thurins
La commune de Rontalon est défendue par deux casernes : St Martin en haut (60 pompiers volontaires) pour sa partie ouest et Thurins (33 pompiers volontaires) pour sa partie est qui font partie du Centre Incendie Secours des Monts du Lyonnais. 28 interventions de secours ont eu lieu en 2025 à Rontalon. Une intervention dure en moyenne 2h30/3h00. 90% des interventions sont des secours à personne. Il est envisagé de créer une réserve pour soulager les pompiers quand ils partent sur de grosses interventions, il s'agit de personnes qui sont disponibles pour transférer les véhicules par exemple, ce qui évitent des temps de trajets souvent très longs à la suite desquels les pompiers enchainent les interventions. Un travail sur la résilience et la préparation des populations aux catastrophes est en cours.
Le calendrier des pompiers sont toujours proposés en porte à porte à compter de mi-octobre jusqu'à fin décembre.

Présentation du rapport d'activité de la COPAMO
Mme le Maire présente le rapport d'activités 2025 de la Copamo qui a été approuvé le 7 juillet dernier par les élus du Conseil communautaire.

DELIBERATION : CESSION COMMUNE – Julien CARLE

Mme le Maire explique que M Julien CARLE a sollicité la commune pour acheter la parcelle cadastrée section AE N° 296 d'une superficie de 22m², *sis* 5 place de l'église, jouxtant sa propriété. Cette parcelle, appartenant au domaine privé communal, comprend une ancienne grange située entre plusieurs maisons, en très mauvais état (ruine), hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard et un petit jardin. Cet immeuble n'étant pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal il est proposé de procéder à son aliénation. Au vu de l'état de ce bien, le service des Domaines a estimé son prix à 2 200 € HT pour 22 m².

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire expose la nécessité de faire une modification budgétaire concernant le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales et le matériel technique. Madame le Maire propose au conseil municipal la décision modificative suivante :

DEPENSES INVESTISSEMENT		
COMPTE	OBJET	MONTANT
2132	Bâtiments privés	- 10 715.00 €
2157	Matériel et outillage technique	+ 1 100.00 €
7392221	Fonds péréquation ressources communales & intercommunales	+ 9 615.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES/ INTERCOMMUNALES :
Commission Jeunesse- Christelle DIAZ : 11 jeunes intéressés par la création d'un Conseil des Jeunes. Le Conseil Municipal des Enfants fera l'objet d'un renouvellement au mois de novembre.
Commission Bâtiments - Roland CHANTRE : Devis en cours pour : climatiser la salle des anciens, la médiathèque, les bureaux de la mairie ; volets à l'école, à la mairie ; scène du jardin public.

Jean-Vincent VILLON :

Référent forêt a participé à une visite de terrain consacrée aux enjeux forestiers de notre territoire dans le cadre de la démarche forêt-bois portée par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Objectif : permettre de découvrir concrètement les enjeux liés à la gestion durable de la forêt et à la mobilisation de la ressource bois locale. Environ 10% de forêts sont publiques dans la Rhône.

Référent ambroisie : la gestion de l'ambroisie est relativement bien gérée sur notre commune, les personnes contactées pour faucher sur leurs parcelles ont été réactives.

Laurent BRALY :

60 ans du SHMAR le 13 octobre.

Les carcasses de voiture qui sont encore à évacuer le seront bientôt. La commission agriculture et environnement a réalisé un guide « mon voisin est un agriculteur » qui sera distribué avec le prochain bulletin municipal. Le projet de balisage des chemins sera élaboré en collaboration avec le futur Conseil des Jeunes.

Commission développement urbain - Valérie SALIGNAT :

Résultat étude mobilité réalisée sur le secteur de la Montée de la Chapelle : un trafic relativement faible, de l'ordre de 500 véhicules/jour, avec un usage essentiellement résidentiel ; des vitesses qui apparaissent encore relativement élevées au regard du caractère résidentiel du secteur et de la faible largeur de la voie ; l'absence d'aménagements dédiés aux piétons et aux cycles ; des contraintes d'emprise importantes sur certains secteurs de la rue ; la nécessité d'anticiper les futurs usages liés à l'extension de la zone d'activités. L'étude conclut que l'enjeu principal porte davantage sur le partage et la qualité de l'espace public que sur une problématique de capacité de circulation. Trois scénarios d'aménagement sont proposés autour des objectifs d'apaisement des vitesses, d'amélioration des cheminements piétons et cyclables et de prise en compte des futurs besoins de la zone d'activités.

Pas de travaux de voirie réalisés par la COPAMO cette année.

SIAHVG : contrôle des installations d'assainissement non collectif en cours.

Des travaux vont être réalisés sur le bassin d'eaux pluviales du lotissement le Soleil Couchant (en bas de la montée des Eglantines) car de l'eau ruisselle anormalement sur la chaussée depuis très longtemps.

Eric MONOURY : La participation SMAGGA hors GEMAPI passera de 4 574.25 € à 4 612.92 € pour 2027. La sécheresse et les canicules de l'été 2026 ont montré que la gestion de l'eau est devenue plus que jamais un enjeu primordial. Les priorités du SMAGGA : améliorer la qualité de l'eau de nos rivières et garantir celle de la nappe du Garon, préserver la ressource en eau sur le bassin versant du Garon, restaurer et protéger les rivières, les zones humides et la biodiversité aquatique.

Jean-Louis LACROIX :

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

Festival « Nos lieux enchantés » : succès au niveau communautaire, 5 festivals ont réunis 1 150 personnes en 2026 dont 280 à Rontalon. Le festival, rassemblant différentes générations, prend de l'ampleur au fil des années témoignant de l'intérêt grandissant du public pour l'événement. La copamo remercie Rontalon pour son investissement et son implication dans la réussite de cette édition. Remerciement aux classes en 7 pour la buvette qui a été très appréciée.

Festival les Mots en l'air : la commune a candidaté pour l'édition 2027

Théâtre Cinéma Jean Carmet à Mornant : D'ici la fin de l'année, l'achat en ligne des billets de cinéma sera possible comme pour les billets de théâtre.

Soirée calendrier des fêtes des association et accueil des nouveaux arrivants : le 23 septembre à la médiathèque : cette soirée qui permet aux associations de présenter leurs activités aux nouveaux arrivants, de rencontrer les élus à la médiathèque est appréciée.

Challenge pétanque de la municipalité : Réussite avec 42 participants

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) : La COPAMO recense actuellement les moyens matériels et humains de ses communes membres pour élaborer son PICS.

QUESTIONS DIVERSES :

VOGUE : 18/19/20 septembre : très bien organisée et gérée par les jeunes vogueurs. Bruno GOURDOL déplore que le concours de pétanque ne se tienne pas sur les terrains au village pour l'animation du centre village.

Fin de séance 23:00

Le Maire,
Christèle CROZIER

La secrétaire,
Christelle DIAZ

MAIRIE de RONTALON
69510 (Rhône)